



RAPPORT DE GESTION 2023



SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	9 - 10
EXPLOITATION	11 - 17
SCHÉMA USINE	18 - 19
EXPLOITATION (suite)	20 - 21
ENVIRONNEMENT	22 - 23
ADMINISTRATION	24 - 27
COMMUNICATION	28 - 30
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	31
RAPPORT DE RÉVISION	32 - 33
BILAN	34 - 35
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	36
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	37 - 38
TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	39
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	40 - 44
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	45
HISTORIQUE	48 - 49

© Crédit photos couverture : Tridel SA



MESSAGE DU PRÉSIDENT

En fin d'année 2023, nous étions à la mi-temps de la législature communale vaudoise (2021-2026). Toutefois pour TRIDEL, un décalage d'un an a été mis en place afin de mieux consolider les projets et les objectifs fixés durant la législature. Cette année 2023 a été très intense pour les membres du Conseil d'administration. Chacun est en effet impliqué dans plusieurs commissions permanentes et cellesci se réunissent à maintes reprises pour faire avancer les nombreux projets de manière significative. Que chacun des membres soit chaleureusement remercié pour son implication totale dans les nombreux dossiers.

TransverSA

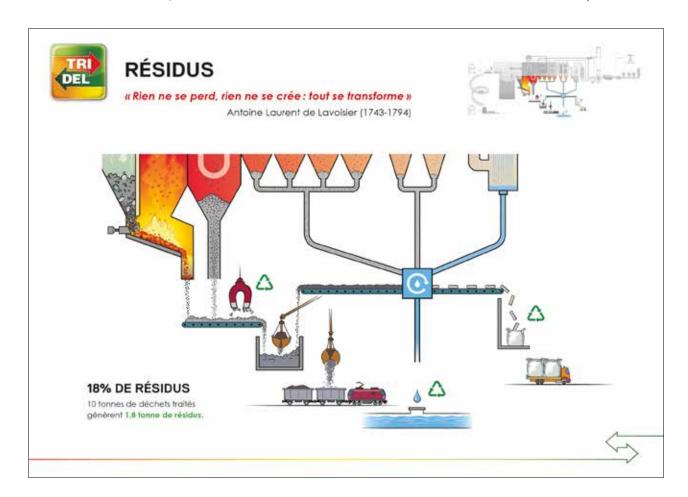
Pour rappel, ce projet a pour objectif que TRIDEL SA reprenne le personnel actuellement sous contrat de prestation de la Ville de Lausanne et soit engagé avec un contrat de travail «TRIDEI».

Le but du Conseil d'administration est de pouvoir fournir au minimum des conditions équivalentes, voire mieux, à celles

du règlement de la Ville de Lausanne. TRIDEL opère dans un secteur bien particulier. Il est nécessaire que notre société se dote d'un règlement d'entreprise attractif en tous points pour conserver et attirer les talents qui font et feront le succès de cette usine d'incinération.

En 2023, ce projet a connu une avancée majeure avec la mise sur pied d'une Commission d'entreprise composée d'un panel des divers corps de métiers présents à TRIDEL.

Durant toute l'année, la Commission, s'est formée sur la loi du travail, ses droits et ses obligations. En parallèle, les discussions sur le règlement d'entreprise ont bien avancé et le Conseil d'administration a pu valider certains droits, notamment en matière de congés et de vacances. De plus, une solution innovante a été validée avec la création d'un compte d'épargne temps. Il permettra de prendre, à partir de 48 ans, jusqu'à trois jours sur son droit aux vacances personnelles et trois jours sur ses congés jubilaires pour les mettre de côté. La récupération sera possible dès 36 mois avant la retraite. Ce mécanisme, déjà ancré dans







la convention collective de Swissmen (association leader pour les PME et les grandes entreprises de l'industrie technologique suisse), permet d'obtenir des jours de congés pour mieux absorber la pénibilité des horaires en 3/8 par exemple. Cette solution offre aussi la possibilité de baisser son taux d'activité tout en étant payé à temps complet. L'année 2023 a également été l'occasion de présenter aux partenaires sociaux le projet TransverSA et d'échanger dans un esprit constructif sur bien des aspects.

Scories

C'est le « dossier chaud », voire même « brûlant », de la législature. L'ouverture des décharges prévues sur le sol vaudois sera retardée de plusieurs années en raison des nombreux recours déposés. Notre société doit revoir son mode de consommation et la réduction de la production de déchets doit concerner tout individu. Les scories qui devront être mises en décharge doivent être valorisées avant, pour que seule la matière dont on ne peut plus rien extraire soit enfouie. Plus de trente mille tonnes de scories sortent chaque année de TRIDEL. Afin comprendre ce que cela représente, imaginez une benne d'une contenance de vingt tonnes. Il en faudrait mille cinq cents pour contenir cette masse de scories. Celles-ci entreposées sur la Place de la Riponne, vous pouvez aisément vous représenter l'emprise au sol faramineuse...

L'exportation de scories hors sol vaudois sera inéluctable. Grâce à une collaboration étroite avec les services de la Direction générale de l'Environnement (DGE), ce dossier avance. Toutefois, ces progrès sont trop lents. Des solutions innovantes dans plusieurs domaines devront être mises en œuvre pour pouvoir exporter durant quelques années les scories vaudoises. Le canton de Vaud n'est pas seul à être confronté au problème des mâchefers : cet enjeu est romand, voire suisse. C'est pourquoi le monde politique doit prendre ses responsabilités et notamment soutenir les démarches et les nouvelles solutions de l'extraction des mâchefers. L'État de Vaud a intégré l'économie circulaire dans son programme de législature. TRIDEL espère avoir le soutien total de ses autorités politiques. Dossier à suivre...

Taxe au sac : audit de la Cour des comptes

La Cour des comptes a annoncé son intention de réaliser un audit sur le fonctionnement de la taxe au sac instaurée il y a 10 ans sur le sol vaudois. Plusieurs séances ont été nécessaires durant toute l'année. TRIDEL est impliquée dans les relations entre le fabricant des sacs taxés et les six périmètres de gestion des déchets vaudois, entre autres parce que notre entreprise tient la comptabilité complexe du système. Je me réjouis de prendre connaissance en 2024 du rapport et des conclusions de la Cour des comptes.

Pour conclure, je désire témoigner toute ma reconnaissance à l'ensemble du personnel de cette usine d'incinération qui assure un fonctionnement sans faille tout au long de l'année. Je tiens également à remercier les membres de la Commission d'entreprise qui œuvre pour le bien du futur de TRIDEL SA, dans un esprit de collaboration constructive et d'échange. Je ne pourrais pas terminer ce billet sans redire « Merci » à mes collègues du Conseil d'administration pour leur engagement au service du bien de TRIDEL. Je remercie également les périmètres actionnaires ainsi que les acteurs de la DGE pour les excellentes collaborations que l'on a régulièrement.

Dans la continuité de 2022, le dialogue reste et restera l'un de mes leitmotivs.



Cédric Echenard, Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société.

Cela permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000 divisé en 11'000 actions d'une valeur nominale de CHF 1'000 et réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration soient nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour cinq ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration ait lieu lors de la première Assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre

actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné d'office par la commune de Lausanne.

La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA au 31 décembre 2023 est donc la suivante :

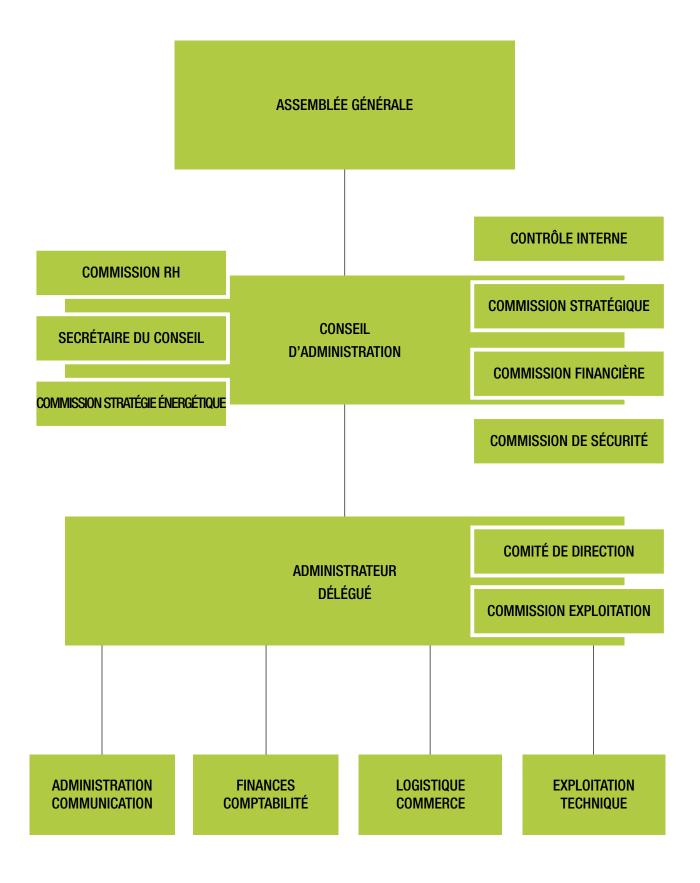
Entrée en fonction

PRÉSIDENT	CÉDRIC ECHENARD	SADEC	2017
VICE-PRÉSIDENT	GREGORY WYSS	VALORSA	2022
MEMBRES	BERNARD EBENER	VALORSA	2022
	ROGER HUG	STRID	2017
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	MARC ZOLLIKER	GEDREL	2017
	JEAN-FRANÇOIS THUILLARD	GEDREL	2018
	LAURENT AUCHLIN	SADEC	2022
	STÉPHANE BEAUDINOT	Ville de Lausanne	2022
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est quant à elle tenue le 28 juin 2023.



ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ





STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, à l'acquisition des déchets (du pesage à la facturation), aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication.

Elle est également chargée de contrôler la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

La composition de la structure administrative au 31.12.2023 est la suivante :

MONSIEUR	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	CHRISTINE BÜRGIN Assistante de direction et resp. RI	
Madame	NOÉMIE LEYA	Aide-comptable
Madame	NATHALIE ROPRAZ	Secrétaire-réceptionniste
Monsieur	MICAEL MARQUES	Assistant comptable et administration

Afin d'apporter un soutien à notre personnel pour certaines opérations comptables, le mandat confié à la Fiduciaire Amafinance SA à Crissier, a été renouvelé pour l'année 2023.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, à travers son service de la propreté urbaine.

Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 46 collaborateurs et 2 auxiliaires.

Au 31 décembre 2023, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	GRÉGORY VAUCHER	Responsable exploitation
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Responsable maintenance et projets
Madame	RAQUEL CARRASCO	Secrétaire



MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

L'année 2023 a été importante pour l'usine TRIDEL. Elle a été marquée par des travaux conséquents. La rénovation de la salle de commande et la fin de l'assainissement de l'aérocondenseur ont nécessité quatre semaines d'arrêt d'usine. La première partie de l'année a également été marquée par une prise en charge plus importante de déchets pour pallier l'arrêt de l'usine de la SATOM à Monthey (VS), à la suite de l'incident survenu en novembre 2022 sur la turbine. Il est réjouissant de constater que la coopération inter-usines fonctionne bien et que le traitement les déchets des communes vaudoises est assuré, même si une avarie survient sur un site. L'année 2023 a également été ponctuée par un audit de cybersécurité des infrastructures de TRIDEL. Des mesures correctives sont en cours d'élaboration.

Malheureusement, le dossier des décharges vaudoises pour le stockage des mâchefers n'a pas vraiment avancé et la situation devient critique pour TRIDEL. La décharge en exploitation actuelle sera prochainement comblée et TRIDEL devra trouver des solutions de stockage de mâchefers dans d'autres cantons, à des tarifs sensiblement plus élevés.

En route vers plus de durabilité

En 2023, les études en lien avec l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'usine ont mis en lumière la possibilité de récupérer de l'énergie grâce à l'installation d'une pompe à chaleur à absorption. Cette machine permettrait d'augmenter encore la part d'énergie que TRIDEL livre aux Services industriels de Lausanne (SiL). Nous espérons pouvoir concrétiser ce projet dans les années à venir.

Dans la perspective de renforcer l'utilisation du rail pour l'acheminement des déchets vers l'usine d'incinération,





MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE (suite)

TRIDEL participe depuis 2021 aux frais d'exploitation des satellites. Dans ce cadre, GEDREL utilise son centre de compactage, implanté au Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley (CID), pour transborder les déchets ménagers des communes du périmètre. Après plus de dix ans d'exploitation, le compacteur a nécessité d'importants travaux de rénovation et a récemment été remis au goût du jour.

Sensibilisation des jeunes générations

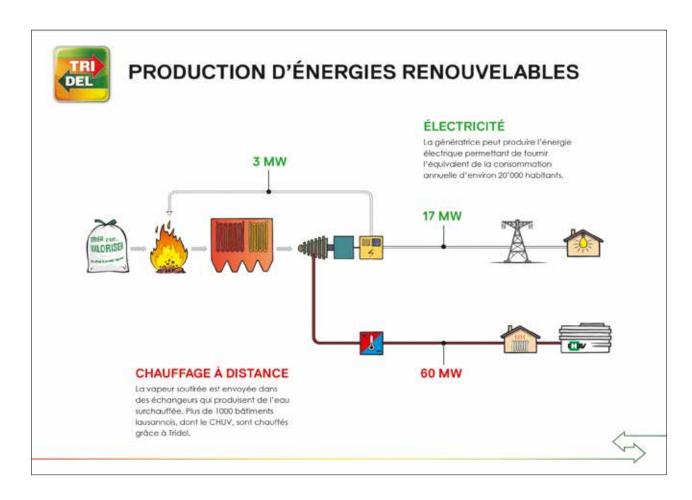
Proposées aux écolières et écoliers depuis l'ouverture de l'usine, les visites de TRIDEL SA se poursuivent chaque année avec succès. Depuis 2021, un nouveau parcours didactique a été créé afin de moderniser l'approche des différents pôles de l'usine. Ce nouveau parcours a été bien accueilli tant par les guides que par les élèves et le corps enseignant. La maquette avec ses améliorations et les panneaux didactiques sont appréciés, car ils apportent des informations claires et complémentaires aux explications transmises par les guides.

Vous l'aurez compris, l'année 2023 fût une année intense pour TRIDEL. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent au bon fonctionnement de notre usine. Celle-ci a tourné à satisfaction de l'ensemble du périmètre, malgré les importants travaux réalisés en 2023 et la reprise temporaire de déchets de l'usine SATOM. Nous sommes équipés pour affronter les défis à venir et je me réiouis de voir TRIDEL

continuer d'évoluer et de s'adapter à l'avenir.



Marc Zolliker Vice-président GEDREL SA





EXPLOITATION



Dans le prolongement de l'année dernière, la quantité de déchets traités en 2023 reste relativement stable avec environ 175'500 tonnes valorisées. La hausse par rapport à 2022 s'explique principalement par le traitement de déchets de la zone d'apports de la SATOM, à la suite de l'incident survenu sur leur turbine en novembre 2022.

En 2023, les quantités acheminées par le train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion ont été stables, avec environ 87'000 tonnes transportées. Cette année, une partie de ces tonnes ont été livrées vers d'autres usines pendant les révisions. Ce sont donc finalement environ 78'500 tonnes qui ont été livrées en bennes à TRIDEL SA en 2023.

Pour terminer l'assainissement des tubes échangeur de chaleur de l'aérocondenseur, l'usine a de nouveau été complètement arrêtée pendant quatre semaines entre mai et juin 2023, comme en 2022. Les travaux se sont bien déroulés, tant au niveau de la qualité que du respect du planning. Pendant cet arrêt, une bonne partie des déchets de la région lausannoise ont été transférés par train en Suisse alémanique. D'autres quantités ont été acheminées à Genève ou dans le Valais. Cette année, la mise en balles de déchets sur le site de VALORSA à Penthaz n'a pas été réalisée en raison de nuisances olfactives. Les déchets de ce périmètre ont été déviés par le train vers l'usine de Berne. En 2023, seul un stock de quelque 1'800 tonnes

de déchets mis en balles a été constitué sur le site de CAND-LANDI à la Poissine. Ce stock sera valorisé dès le début de l'année 2024, pour assurer un fonctionnement à pleine charge des lignes et permettre une production d'énergie thermique maximale.

Outre l'intervention sur l'aérocondenseur, la modernisation de la salle de commande de l'usine était l'un des objectifs majeurs de 2023. Une fenêtre de travail limitée à cinq semaines a permis de refaire intégralement la salle de commande du sol au plafond. Les points forts de ce projet sont une ergonomie améliorée, un éclairage variable et adapté aux places de travail, une circulation des visiteurs facilitée et une ambiance plus accueillante et chaleureuse.

D'autres projets importants ont été réalisés en 2023, en particulier le remplacement du système de contrôle-commande de la turbine, ainsi que celui des automates programmables industriels de la ligne 2, et le retrofit de la commande électrique du pont à mâchefers.

Du côté des lignes d'incinération, les tubes de l'économiseur externe de la ligne 1 ont été remplacés pendant la révision, à la suite des dégâts constatés en 2022. Les trémies d'alimentation des fours ont été en partie assainies, principalement dans la partie supérieure. Le remplacement des catalyseurs qui permettent la réduction des oxydes d'azote et la destruction des



EXPLOITATION (suite)



dioxines a été réalisé sur la ligne 1, à l'image de la ligne 2 en 2022. Enfin, les contrôles effectués par l'association suisse d'inspection technique (ASIT) se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 1.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2023. Les heures de fonctionnement sont en légère baisse pour les deux lignes. Cette baisse s'explique principalement en raison des travaux d'assainissement effectués: 7'767 heures en 2023

sur la ligne 1 (contre 7'919 en 2022) et 7'828 heures en 2023 sur la ligne 2 (contre 7'962 heures en 2022).

Comparée à 2022, la quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels reste stable : 279.5 GWh d'énergie thermique en 2023 (272 GWh en 2022). Ces quantités représentent l'équivalent de la consommation de chaleur d'environ 25'000 ménages. Les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année. Le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est stable (8'038 heures en 2023, contre 8'027 en 2022) et la disponibilité reste très élevée. La turbine a également très bien fonctionné durant toute l'année. Seuls trois arrêts non planifiés, heureusement de courte durée, ont été enregistrés. Les raisons de ces arrêts ne sont pas liées directement à la machine, mais plutôt à la production de vapeur. La quantité d'énergie électrique vendue aux Services industriels est stable par rapport à 2022 : environ 70 GWh, contre 69 GWh en 2022. Le nombre d'heures de fonctionnement en 2023 (7'973 heures) est proche de celui de 2022 (7'983 heures). Le rendement énergétique moyen se stabilise à environ 60 %, comme en 2022, et reste l'un des plus élevés de Suisse.

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

PROVENANCE DES DÉCHETS		2023		2022	%
Apports GEDREL	to	51'678.77	29.4	51'073.11	29.8
Apports VALORSA	to	28'988.02	16.5	28'742.91	16.8
Apports SADEC	to	22'389.51	12.8	21'960.93	12.8
Apports STRID	to	14'841.32	8.5	15'345.10	9.0
Apports AVERTD	to	42'703.37	24.3	43'572.98	25.5
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	14'939.44	8.5	10'405.21	6.1
Apports étrangers	to	0,00	0	0,00	0
TOTAL	to	175'540.03	100.0	171'100.24	100.0

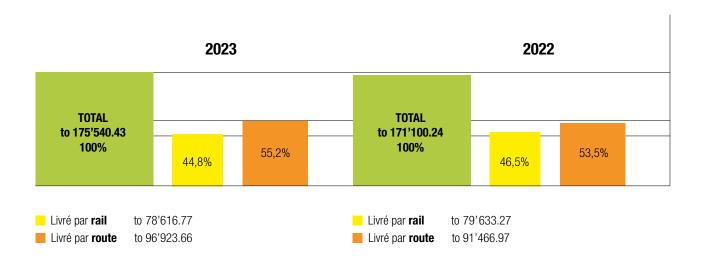
AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets Le tonnage total traité correspond à la meilleure utilisation de nos installations, en tenant compte du pouvoir calorifique des déchets.



COMPOSITION DES DÉCHETS

COMPOSITION DES DÉCHETS		2023	%	2022	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	99'159.10	56.5	99'117.77	57.9
Déchets industriels banals (DIB)	to	55'675.91	31.7	51'549.63	30.1
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	8'169.90	4.7	7'155.19	4.2
Déchets industriels (DI)	to	1'763.98	1.0	2'040.28	1.2
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	795.52	0.5	540.10	0.3
Déchets confidentiels (CONF)	to	613.38	0.3	799.87	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'647.42	0.9	1'601.97	0.9
Déchets de STEP (STEP)	to	851.76	0.5	661.34	0.4
Déchets de bois (BOIS)	to	6'610.78	3.8	7'445.48	4.4
Autres	to	252.68	0.1	188.61	0.1
TOTAL	to	175'540.43	100.0	171'100.24	100.0

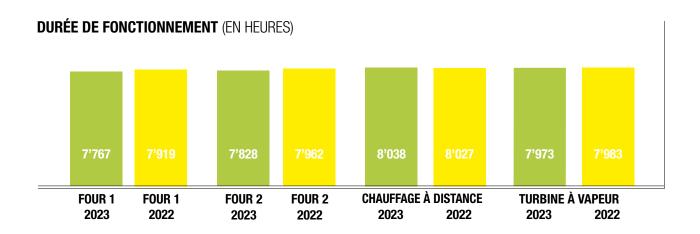
MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE





EXPLOITATION (suite)

DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

	PRODUCTIO	N THERMIQUE	PRODUCTIO	N ÉLECTRIQUE	HEUI	RES CAD	HEURES	TURBINE
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
MOIS	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	35'433.00	29'612.00	5'599.93	5'008.65	744	744	744	744
Février	32'581.00	27'679.00	5'213.83	4'816.40	672	672	672	672
Mars	35'562.00	29'125.00	5'812.08	5'195.93	744	744	744	744
Avril	33'387.00	27'025.00	5'637.07	5'087.19	720	720	720	720
Mai	19'432.00	19'393.00	5'800.76	6'659.58	671	655	668	652
Juin	1'254.00	997.00	517.69	177.04	76	76	61	35
Juillet	10'889.00	12'426.00	9'378.33	8'707.46	744	744	744	744
Août	11'508.00	12'758.00	7'379.69	7'633.71	744	744	744	744
Septembre	12'699.00	20'261.00	6'583.03	7'163.25	717	720	701	720
Octobre	22'925.00	24'835.00	8'061.85	7'260.46	742	744	718	744
Novembre	33'230.00	32'109.00	5'319.45	5'146.70	720	720	720	720
Décembre	30'635.00	35'879.00	4'571.12	5'787.49	744	744	737	744
Sous-total	279'535.00	272'099.00	69'874.83	68'643.86	8'038	8'027	7'973	7'983
Vente vapeur technique	2'371.80	2'733.30						
Propre consommation	1'839,47	2'582.38	15'194.52	14'218.57				
TOTAL	283'746.27	277'414.68	85'069.35	82'862.43	8'038	8'027	7'973	7'983



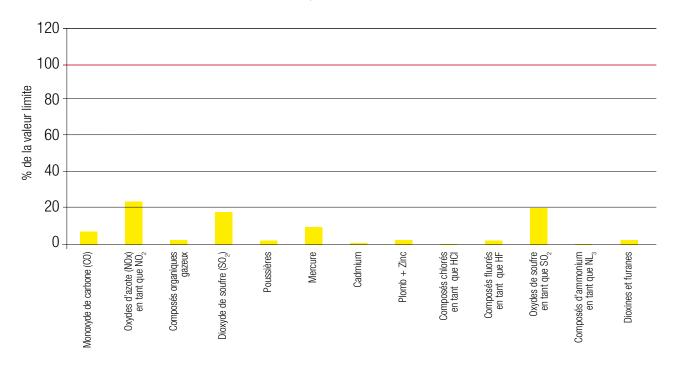
VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2023	2022
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	283'746.27	277'414.68
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	69'874.83	68'643.86
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	59.7	59.4

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2023	2022
Panneaux solaires	KWh	36'039.40	34'844.72

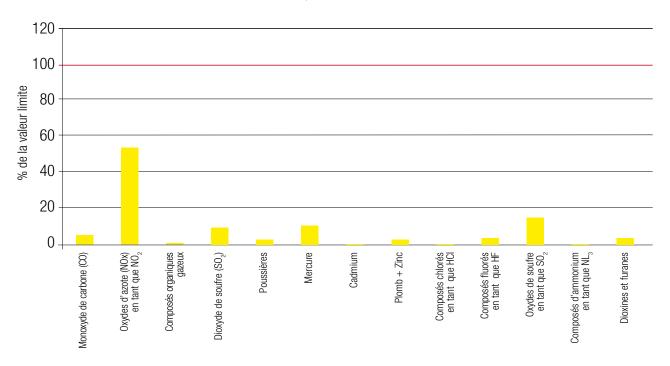
ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1, 29.08.2023





EXPLOITATION (suite)

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2, 30.08.23



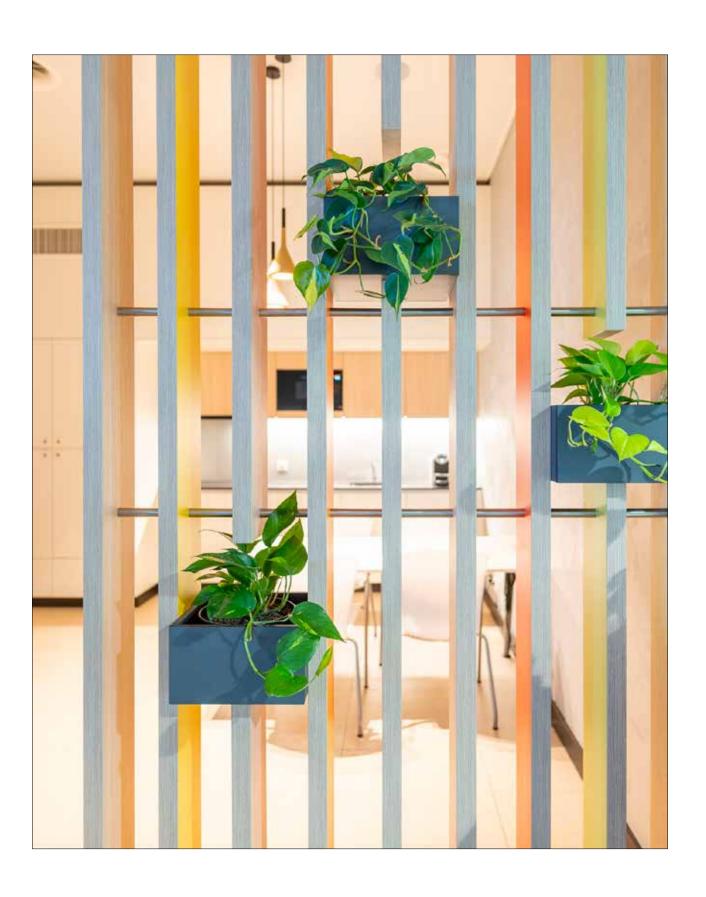
CONSOMMATION D'EAU

		2023	2022
Consommation d'eau potable	m^3	92'478	93'766
Récupération d'eau (pluie et purges)	m^3	11'603	12'581
TOTAL consommation d'eau	m³	104'081	106'347

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

		2023	2022
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	33'656.04	31'822.65
Gâteaux de filtre-presse	to	1'178.43	959.58
Ferraille	to	1'266.35	1'284.99
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	113.72	88.78
Résines de captation de mercure	to	0.86	1.12
TOTAL	to	36'215.40	34'157.12

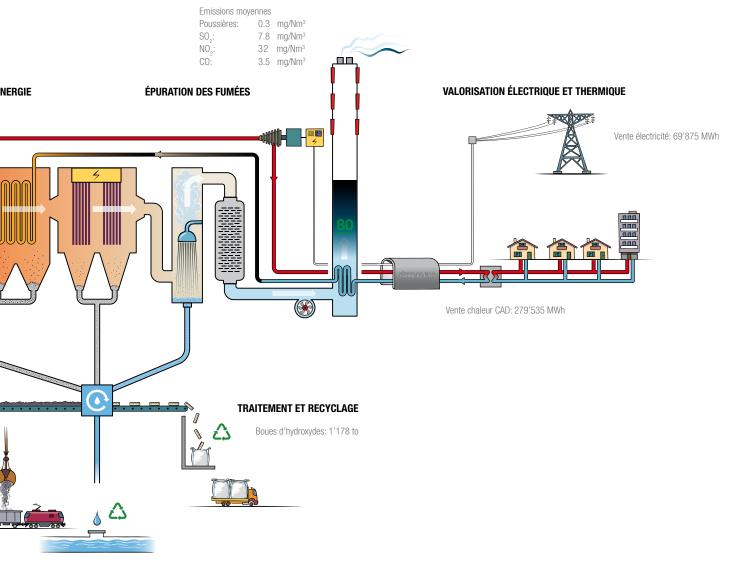






EXPLOITATION (suite)





Consommation d'eau: 104'081 m³



EXPLOITATION (suite)

LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer près de la moitié des déchets par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud jusqu'au cœur de l'usine, ce qui réduit, de manière significative le trafic des poids lourds en Ville de Lausanne.

Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

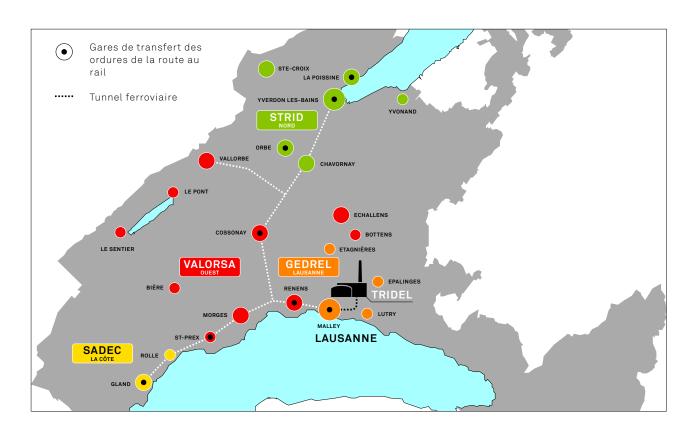
Gares de transfert

- La Poissine, Yverdon ou Orbe pour le périmètre STRID
- Cossonay, Saint-Prex, Renens, Orbe ou Malley pour le périmètre de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland ou Saint-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA
- Gland pour SADEC
- Malley pour GEDREL
- La Poissine pour STRID







Nettoyage et entretien des bennes

En 2023, seulement 74 bennes ont été contrôlées et nettoyées, contre 132 en 2022. Cette baisse s'explique par l'absence pour maladie pendant plusieurs mois du collaborateur chargé du nettoyage des bennes. De plus, comme en 2022, certaines bennes GEDREL et STRID ont été nettoyées pour la première fois, y compris à l'extérieur pour supprimer les tags, ce qui demande plus de temps. Pour la 2è année, la collaboration avec DM Mécanique et CAND-LANDI s'est poursuivie pour la réparation des bennes respectivement de VALORSA et de STRID.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2023	%	to	2022	%
VALORSA							
	Cossonay	to	19'078.45		to	15'532.88	
	St-Prex	to	4'739.15		to	4'746.47	
	Renens	to	1'795.14		to	2'068.34	
	Orbe	to	0.00		to	165.96	
	Malley	to	28.30		to	90.82	
	Gland	to	6'453.28		to	6'246.35	
TOTAL VALORSA		to	32'094.32	40.8	to	28'850.82	36.0
GEDREL							
	Malley	to	22'916.07		to	23'108.51	
TOTAL GEDREL		to	22'916.07	29.1	to	23'108.51	26.5
STRID							
	Yverdon	to	831.00		to	765.36	
	Onnens	to	9'901.48			10'917.18	
TOTAL STRID		to	10'732.48	13,7	to	11'682.54	17.0
SADEC							
	St-Prex	to	1'424.03			822.77	
	Cossonay	to	11.08			10.68	
	Gland	to	20'256.19			20'606.80	
TOTAL SADEC		to	21'691.30	27.6		21'440.25	26.7
EXPORTS INTER-USINES		to	8'817.40	-11.2	to	5'755.15	-6.2



ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

Depuis plus de dix ans, un suivi des immissions dans le pourtour de l'usine est réalisé selon la « méthode des feuilles de chêne ». Après une année sans collecte de feuilles, le suivi a repris en 2023 et a été effectué à partir de 33 échantillons. Les résultats sont analogues à ceux des années précédentes. La prochaine campagne de suivi aura lieu en 2025.

PROTECTION DES EAUX

TRIDEL SA possède deux installations de traitement des résidus d'incinération de l'usine :

- Une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres;
- Une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

L'objectif du traitement des résidus est de restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux d'une qualité conforme à l'ordonnance sur le déversement des eaux usées (OEaux 1998, état 2006) et de produire des résidus solides aptes à être mélangés avec les mâchefers ou à être valorisés.

En 2023, sur les 49 analyses effectuées, nous avons constaté un dépassement pour le Zinc avec une valeur de 0,12 mg/l durant la semaine 31 pour une valeur limite fixée à 0,1 mg/l. Concernant ce dépassement, la valeur de pH était un peu basse à l'extraction des cendres (pH = 3,8) et la valeur de pH était un peu haute dans le bac de neutralisation (pH=10). Une prise d'échantillon complémentaire sur 24h était prévue entre le 31 juillet et le 1er août 2023, en raison du jour férié. Les résultats de cette analyse étaient bons et ont confirmé que ce dépassement était ponctuel, sans explication technique.

En dehors de cet évènement, les résultats enregistrés sur l'ensemble de l'année sont très bons.





PROTECTION CONTRE LE BRUIT

Les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent respecter les valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) pour les logements environnants.

TRIDEL n'a enregistré aucune plainte en 2023 en matière de bruit, malgré une longue période de travaux sur l'aérocondenseur, y compris pendant des jours fériés et les samedis.

Une fois les travaux d'assainissement de l'aérocondenseur terminés, nous voulions réaliser une campagne de mesures de bruit, pour faire un état de situation et le comparer avec celui qui avait été réalisé en 2022 avant les travaux. Malheureusement, les éléments de protection phonique installés en toiture ont été livrés en retard et nous avons dû arrêter la ligne 2 en septembre pour changer les automates industriels. Les conditions n'étaient donc plus réunies pour réaliser cette campagne de mesures encore en 2023. Celle-ci sera donc réalisée en mai 2024, avant les révisions annuelles.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



Depuis 2018, le suivi environnemental des aménagements extérieurs de TRIDEL SA a été assuré par le bureau de biologistes n+p à Lausanne. L'entretien est effectué par le service des Parcs et Domaines (SPaDom) de la ville de Lausanne, sur la base d'un cahier des charges préparé par n+p.

Entre 2018 et 2021, les aménagements extérieurs autour de l'usine ont fait l'objet d'un suivi biologique rigoureux. Par la suite, les modalités du suivi des aménagements extérieurs ont été adaptées. En 2023, il était prévu d'accompagner la mise en œuvre des travaux d'entretien.

Voici la liste des principaux travaux d'entretien réalisés cette année :

- Entretien de la lisière Ouest (avec la mise en valeur du tas de bois et des blocs rocheux) et de la lisière Nord;
- Curage et mise en lumière partielle des deux dépressions humides le long du chemin de service ;
- Curage du suintement de source et de la dépression humide qu'elle inonde;
- Renouvellement des deux panneaux d'information et de leur support;
- Fauches des banquettes et des secteurs de prairies maigres;
- Taille des plantations buissonnantes et des ligneux qui poussent dans le mur de stabilisation en enrochement, sous la route du Vallon;
- Arrachage des hélophytes sur l'étang au sommet de la butte.



ADMINISTRATION

Si l'on cherche des qualificatifs pour évoquer 2023, immédiatement « pas si mal » et « TRIDEL bouge » viennent à l'esprit.

« Pas si mal », car la panne de SATOM a amené des apports supplémentaires en début d'année. Car l'arrivée de METABADER a apporté de nouveaux tonnages. Car le retour des intérêts créanciers sur les comptes à terme a produit des revenus substantiels. Et enfin, car la correction à la baisse du prix « spot » de l'électricité a freiné la spirale descendante des prix de reprise des déchets pratiquée par certaines UVTD. Ces facteurs externes expliquent en bonne partie l'excellent résultat financier de l'exercice 2023. Cependant, « pas si mal » décrit mal le tour de force des collaboratrices et collaborateurs de Stéphane Zermatten (chef d'usine) qui bouclent une nouvelle année quasiment sans panne et méritent donc un grand coup de chapeau. Sans cette fiabilité, les bonnes conditions qui ont entouré notre activité n'auraient été d'aucune utilité.

« TRIDEL bouge ». « Enfin! », diront certaines personnes, tant il est vrai qu'après les années de mise en route, de guérison des maladies d'enfance puis du paiement de la dette, nous semblions peut-être nous borner à gérer le

bel outil de travail qui a été mis à notre disposition. Cette impression était trompeuse car cette période a été mise à profit pour planter un certain nombre de graines que nous avons maintenant la satisfaction de voir germer.

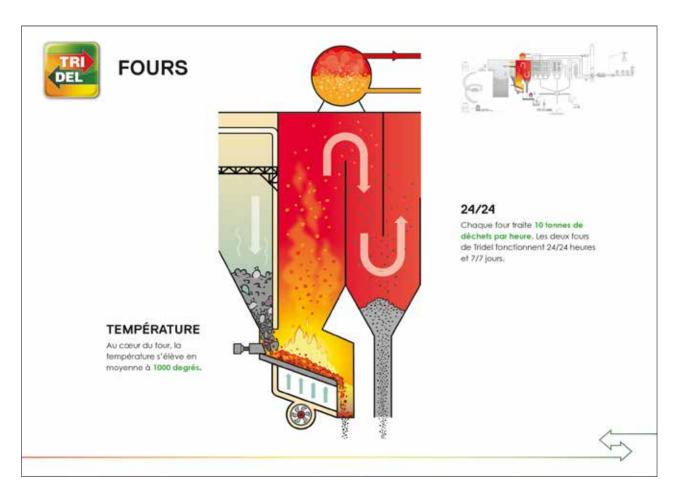
Nouvelle salle de commande, « Transversa », aérocondenseur, etc. Une bonne partie de ces projets sont déjà décrits plus haut. D'autres méritent aussi d'être mis en lumière ici. C'est le cas de la décision de lancer la construction de l'extension de la gare, de la poursuite du rajeunissement des installations électromécaniques, des études visant à améliorer le bilan énergétique de l'usine, du démarrage des discussions avec les Services industriels de Lausanne (SIL) en vue de la modernisation du contrat de reprise de l'énergie, ou encore de la participation active aux études de captation membranaire du gaz carbonique, d'amélioration de la qualité de la collecte des biodéchets et de valorisation matière d'une partie des mâchefers. L'état d'avancement de ces projets varie évidemment fortement mais tous progressent et il est certain que TRIDEL 2030 sera très différente de TRIDEL 2020.

Sur le plan administratif, les choses évoluent aussi afin de gagner en souplesse et en excellence pour nos clients :









- Le logiciel de pesage a été changé, ce qui a permis de simplifier les formalités, de diminuer le risque d'erreurs et de gagner un temps appréciable pour tout le traitement administratif.
- Les règles d'établissement du budget ont été revues pour se rapprocher de celles en usage dans les entreprises privées (séparation des projets d'investissement et des dépenses courantes, inscription de ce que l'on imagine dépenser au lieu de ce que l'on pourrait dépenser, etc.).
- La collaboration entre les membres du personnel «TRIDEL» et « Ville » s'intensifie afin de réduire au minimum les doublons et de simplifier ce qui peut l'être.
- L'internalisation de la comptabilité se poursuit, grâce à l'enthousiasme et au professionnalisme du responsable.

Une fois encore, rien n'aurait été possible sans la soixantaine de personnes qui travaillent chez TRIDEL.

En fin d'exercice, il est habituel de les remercier pour le travail effectué. Mais, à la veille des changements à venir, j'aimerais surtout saluer leur attitude toujours positive et leur attachement à ce qu'ils et elles considèrent déjà comme « leur » entreprise.



Jean-Philippe Petitpierre Administrateur délégué



ADMINISTRATION (suite)

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Courant octobre, PricewaterhouseCoopers SA (PWC), notre organe de révision, a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cet audit n'a suscité aucune remarque importante de notre réviseur.

MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT (MSQE)

Le système de management du service PUR se poursuit dans sa forme actuelle, sans contrôle officiel par un organisme de certification.

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL (SST)

Comité de sécurité

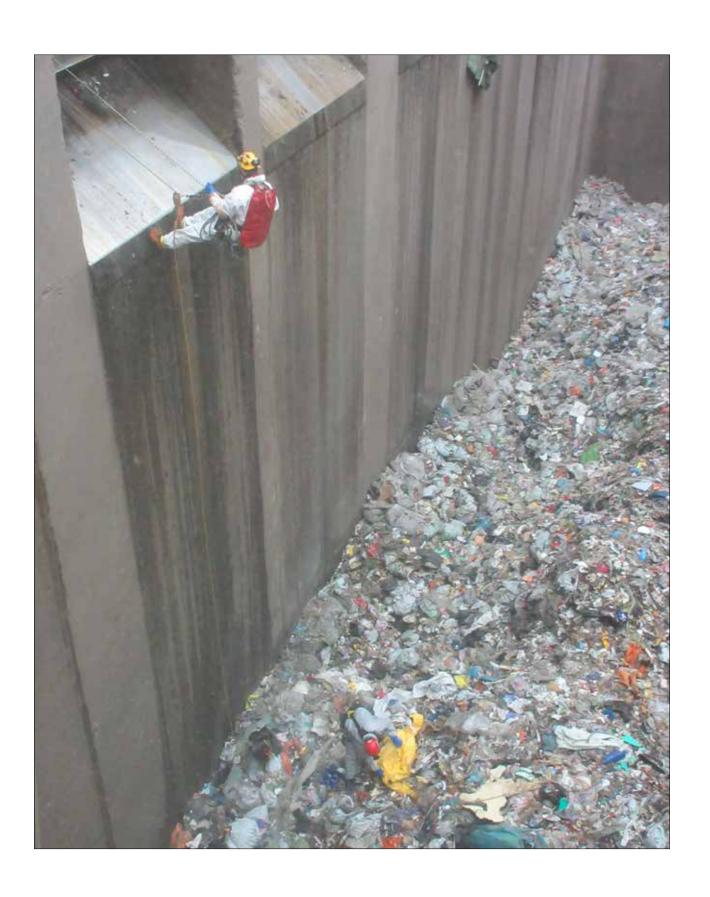
Le comité de sécurité de l'usine se compose du Délégué à la Sécurité de l'usine (DéSé) et du chef de la division UVTD. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2023. Selon les séances, d'autres cadres responsables de dossiers ou de projets en lien avec la sécurité au travail y ont été invités.

Commission de sécurité

La Commission de sécurité de TRIDEL SA est composée de deux membres du Conseil d'administration, du DéSé, de l'adjoint au DéSé et du chef de la division UVTD. En 2023, la commission s'est réunie deux fois, le 10 mai et le 29 novembre.

Voici les principales thématiques traitées par la commission de sécurité de TRIDEL en 2023 :

- Suivi de l'entretien des portes et des autres aménagements coupe-feu dans l'usine ;
- Plan de formation du personnel en matière de santé et de sécurité au travail ;
- Projets en cours en lien avec la sécurité, en particulier la mise en place d'une nouvelle cuve de H2O2, le remplacement des cuves de soude et la mise à jour du plan OPAM de TRIDEL;
- Suivi des aspects liés à la cybersécurité, en lien avec l'audit interne réalisé par TRIDEL à ce sujet ;
- Acquisition de deux défibrillateurs et formation des secouristes d'entreprise ;
- Coordination avec les pompiers de la Ville de Lausanne et exercice de sauvetage d'une personne tombée en fosse (exercice réalisé le vendredi 3 novembre):
- Fixation des objectifs pour l'année 2024.





COMMUNICATION

VISITES DES ÉCOLES

Cette année scolaire, le nombre total cantonal des visites est resté stable par rapport à 2022. En revanche, moins de classes lausannoises sont venues. Ceci s'explique par le fait que les enseignantes et enseignants suivent leurs classes durant deux ans et ne viennent donc pas deux fois avec les mêmes élèves. Ces enseignantes et enseignants reviendront certainement avec la volée suivante l'année prochaine.

Le nombre de visites-écoles durant l'année 2023 s'élève à 127 classes. Ce chiffre est le même qu'en 2013 et n'avait pas été atteint depuis. Il montre un intérêt qui ne tarit pas et même s'il fluctue en fonction des années et des circonstances, il indique clairement que la motivation à venir découvrir les installations est toujours d'actualité. Les retours des enseignantes et enseignants sont systématiquement positifs, ce qui motive toute l'équipe en charge de ces visites, que ce soit au niveau des animations ou de l'organisation.

Les classes du périmètre GEDREL ont été très présentes durant cette année, celles des autres périmètres également. Tout est fait pour s'adapter aux contraintes des groupes qui viennent de loin (par exemple de Crassier, du Sentier, de Ste-Croix), notamment en tenant compte de leurs horaires (train, bus, tranches horaires de libre, repas de midi, etc.).





Tous les deux ou trois ans, TRIDEL envoie un courrier aux Directions des écoles pour rappeler que ces visites sont disponibles et gratuites. Notons un intérêt grandissant de la part des classes de gymnase et des écoles professionnelles de l'ensemble du canton.

Le nouveau concept du parcours didactique, qui comprend notamment des écrans interactifs et des panneaux pédagogiques revisités, a rencontré de l'intérêt et du succès. En effet, les grands principes du fonctionnement de l'usine ne varient pas, mais la manière de les présenter peut susciter plus ou moins d'intérêt. TRIDEL veille à ce que ces savoirs soient toujours compréhensibles. Ils varient donc en fonction de l'âge du public tout en restant ludiques.

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

La découverte de nos installations de traitement et de valorisation des déchets en énergie rencontre toujours autant de succès. En 2023, nos guides ont ainsi conduit une cinquantaine de visites, ce qui représente un total de 800 personnes.

En octobre, nous avons renouvelé notre concept de visite destiné aux personnes qui ne font pas partie d'un groupe, à la grande satisfaction de nombre d'entre elles.

FVÈNEMENTS

Les festivaliers du Festival de la Cité ont pu profiter de nos locaux mis à disposition pour les soirées du 7 au 9 juillet 2023.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

TRIDEL a renouvelé son soutien à la Société de développement de La Sallaz-Vennes, en offrant le sapin de Noël installé sur la place.

SITE INTERNET - RÉSEAUX SOCIAUX

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet, notamment les données d'exploitation ainsi que la possibilité de s'inscrire pour des visites de l'usine.

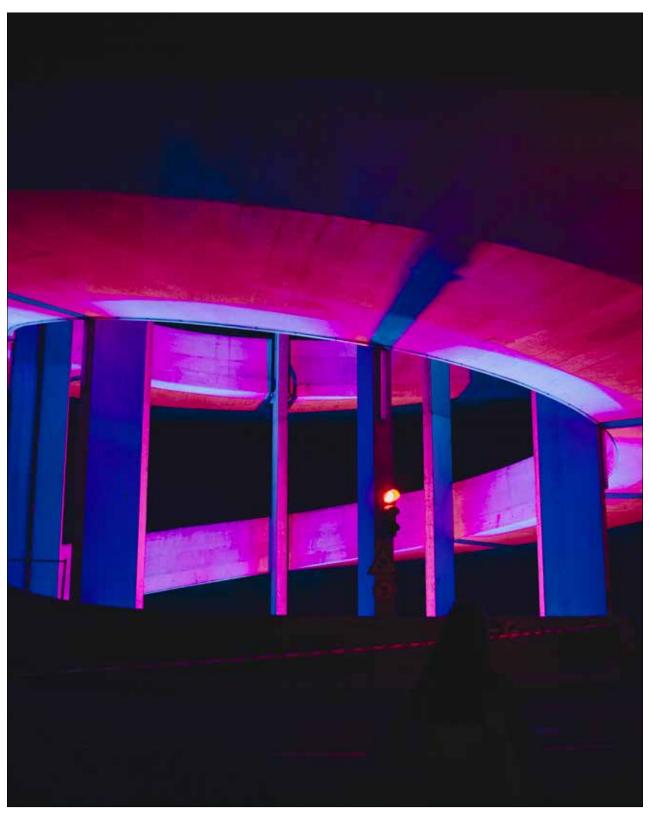
Notre page Facebook présente régulièrement des informations relatives au thème des déchets.



© Nikita Thevoz







© Nikita Thevoz



COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2023

L'exercice 2023 présente un chiffre d'affaires total de CHF 40.10 millions, en hausse de CHF 0.5 million (+1%) par rapport à 2022 (CHF 39.58 millions).

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont pour leur part augmenté de 4 %. La différence provient pour l'essentiel d'une augmentation du prix des prestations de l'exploitant et des transports supplémentaires induit par l'arrêt prolongé de l'usine pour révision.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2023 se contracte à CHF 17.92 millions, - CHF 0.41 millions, ou 45 % du chiffre d'affaires. Pour mémoire, celle-là était de l'ordre de CHF 18.3 millions en 2022.

Les frais de personnel (- 84 kCHF) peuvent être considérés comme stables.

Les autres charges d'exploitation 2023 sont supérieures à celles de 2022. Cela est principalement dû des travaux de révisions relativement lourds et à l'imputation de l'entier de la rénovation de la salle de commande sur l'exercice sous revue.

Les amortissements des immobilisations 2023 sont restés stables par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est inférieur de CHF 0.59 millions à celui de l'exercice précédent et présente une perte de CHF -3.64 millions (-3.05 millions en 2022). Cette différence n'est pas significative, compte tenu de la variation importante des coûts de révision.

Le retour des intérêts créanciers amène un produit appréciable (kCHF 500) et une nouvelle tranche de liquidités (16 MF) a pu être placée auprès de nos partenaires bancaires ou prêtée à des collectivités publiques.

Les seuls produits extraordinaires 2023 sont les reprises des subventions, montant identique à l'année précédente, auxquels s'ajoute une participation de CHF 5'000.- à une étude portant sur la qualité des biodéchets collectés dans notre zone d'apport.

Le free cash flow (-5.3 MF) subi logiquement une baisse marquée suite aux importants placements effectués.

Le bénéfice net de l'exercice 2023 demeure stable à CHF 1.32 millions contre CHF 1.33 millions en 2022. Nous sommes cette fois proche du budget (MCHF 1.80).

Lausanne, avril 2024 Au nom du Conseil d'administration

Cédric Echenard, Président



RAPPORT DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de TRIDEL SA

LAUSANNE

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TRIDEL SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de profits et pertes et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 34 à 45) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne Téléphone : +41 58 792 81 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres



abilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes ann

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne carantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Macsic

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable

Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 30 avril 2024

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne

Téléphone: +41 58 792 81 00, www.pwc.ch

1. Bilan

Au 31 décembre



(en CHF) 2023 2022

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

Trésorerie	21'111'308.87	26'386'884.43
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	8'687'008.35	10'454'743.69
envers des tiers	6'932'985.30	7'862'878.39
envers des actionnaires	1'750'460.70	2'588'302.95
Avances CRTS SA	3'562.35	3'562.35
Autres créances à court terme	205'380.20	
Actifs de régularisation	295'496.90	247'788.24

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	30'299'194.32	37'089'416.36
-----------------------------	---------------	---------------

ACTIFS IMMOBILISES

Immobilisations financières		45'253'000.00	29'053'000.00
AFD garantie PCD		3'000.00	3'000.00
Participation ISDS Oulens SA	5.4	10'000.00	10'000.00
Participation CRTS	5.4	40'000.00	40'000.00
Placements à termes fixes		41'000'000.00	29'000'000.00
Prêts auprès de collectivités publiques		4'200'000.00	
Immobilisations corporelles	5.2.1	101'444'722.43	108'999'410.41
Usine (y compris gare et extension)		68'851'174.65	74'218'328.32
Galerie technique		3'034'000.00	3'278'000.00
Tunnel (y compris Puits)		27'799'847.67	29'962'449.67
Installations techniques UVTD		1'563'897.31	1'305'931.41
Installations photovoltaïques		35'000.00	55'000.00
Parc de bennes		160'802.81	179'701.01
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		146'697'722.43	138'052'410.41
TOTAL DE L'ACTIF		176'996'916.75	175'141'826.77





1. Bilan

Au 31 décembre



12'011'528.62

2023	202

-		•	•	٠	_
D	м				

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

Dette résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1'571'710.24	1'461'534.68
envers des tiers	805'715.99	1'165'587.33
envers des actionnaires	765'994.25	295'947.35
Autres dettes à court terme	56'967.53	556'576.25
Avances clients	56'967.53	56'967.53
AFC TVA c/c, créanciers sociaux		499'608.72
Passifs de régularisation	9'900'579.00	9'993'417.69

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME 11'529'256.77

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME				
	Provisions	5.2.3	33'695'000.00	28'000'000.00
	Provision pour travaux futurs dans l'usine		14'500'000.00	14'500'000.00
	Provision pour travaux réparations tuppel		500'000 00	500,000 00

 Provision pour travaux réparations tunnel
 500'000.00
 500'000.00

 Provision pour études et renouvellement
 7'700'000.00
 6'000'000.00

 Provision pour soutien aux filières
 2'995'000.00
 3'000'000.00

 Provision pour risques (décharges)
 8'000'000.00
 4'000'000.00

 Subventions et participations de tiers à amortir
 5.2.2
 60'747'841.80
 65'420'750.00

 Subventions cantonales
 31'206'934.00
 33'607'467.00

 Subventions fédérales
 18'077'507.80
 19'468'083.00

 Subvention OFT
 11'463'400.00
 12'345'200.00

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME 94'442'841.80 93'420'750.00

CAPITAUX PROPRES

Capital actions	11'000'000.00	11'000'000.00
Réserve légale issue du bénéfice	2'531'420.00	2'465'000.00
Bénéfice reporté	56'178'128.35	54'916'148.33
Résultat de l'exercice	1'315'269.83	1'328'399.82

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES 71'024'818.18 69'709'548.15

TOTAL DU PASSIF	176'996'916.75	175'141'826.77
TOTAL DU PASSIF	176'996'916.75	175'141'826.77

2. Compte de profits et pertes Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre



(en CHF)	2023	2022
CHIFFRE D'AFFAIRES Chiffre d'affaire des ventes et prestations de services	40'097'951.50 40'097'951.50	39'581'060.24 39'581'060.24
CHARGES DIRECTES Matériels et prestations de tiers	- 22'176'479.72 - 22'176'479.72	- 21'250'990.19 - 21'250'990.19
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	17'921'471.78	18'330'070.05
CHARGES D'EXPLOITATION Frais de personnel Autres charges d'exploitation	- 7'792'268.32 - 790'198.19 - 7'002'070.13	- 6'475'350.23 - 705'840.15 - 5'769'510.08
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	10'129'203.46	11'854'719.82
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS Amortissements Attribution à des provisions	- 13'767'190.30 - 8'047'602.00 - 5'719'588.30	- 14'900'880.00 - 7'900'880.00 - 7'000'000.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	- 3'637'986.84	- 3'046'160.18
RESULTAT FINANCIER Produits financiers Intérêts et frais bancaires Différences de change	469'898.67 510'207.80 - 22'505.98 - 17'803.15	- 108'800.00 56'744.16 - 128'524.11 - 37'020.05
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION Produits exceptionnels, reprise de subventions Produits/Charges exceptionnelles	4'672'908.00 4'677'908.00 - 5'000.00	4'672'910.00 4'672'910.00
CHARGES D'IMPOT	- 189'550.00	- 189'550.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	1'315'269.83	1'328'399.82

3. Détails du compte de profits et pertes Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre



(en CHF)	2023	2022
CA des ventes et des prestations de services	40'097'951.50	39'581'060.24
Taxes de traitement	27'818'999.31	27'404'381.01
Ventes de matériaux	68'726.33	192'063.62
Ventes d'énergie	12'083'655.23	11'925'358.75
Vente de matériels	32'644.08	54'842.42
Autres produits	93'926.55	4'414.44
Matériaux et prestations de tiers	-22'176'479.72	-21'250'990.19
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	-1'209'817.47	-1'305'782.10
Marchandises et matériels	-1'895'030.55	-2'030'721.89
Achat de mobilier et d'installations	-137'007.40	-105'039.00
Autres prestations de tiers	-6'617'231.80	-6'307'949.39
Traitement des déchets	-4'962'707.46	-4'842'350.08
Frais de transport	-7'354'685.04	-6'659'147.73
Frais de personnel	-790'198.19	-705'840.15
Salaires	-454'439.50	-457'028.30
Honoraires membres CA	-147'580.10	-142'660.00
Charges sociales	-136'496.85	-103'581.15
Autres charges de personnel	-51'681.74	-2'570.70
Autres charges d'exploitations	-7'002'070.13	-5'769'510.08
Locaux	-830'793.26	-547'890.62
Entretien, réparations	-5'141'211.40	-4'291'500.11
Charges de véhicules	-86'561.03	-76'593.72
Assurances	-511'303.10	-431'745.30
Frais administratifs et gestion	-313'447.93	-269'518.95
Frais de publicité et de représentation	-33'208.08	-85'223.90
Visites	-85'545.33	-67'037.48
Amortissements	-8'047'602.00	-7'900'880.00
Amortissement Usine	-4'815'000.00	-4'815'000.00
Amortissement Gare usine	-650'000.00	-650'000.00
Amortissement Galerie technique	-244'000.00	-244'000.00
Amortissement Liaison ferroviaire	-2'156'000.00	-2'156'000.00
Amortissement Installation photovoltaïque	-20'000.00	-20'000.00
Amortissement Parc de bennes	-18'898.20	-9'277.00
Amortissement Puits de la Brouette	-6'602.00	-6'603.00
Amortissement extension de la gare	-6'509.94	
Amortissement aérocondenseur	-130'591.85	-

3. Détails du compte de profits et pertes Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre



(en CHF)	2023	2022
Attribution à des provisions	-5'719'588.30	-7'000'000.00
Provision pour études et renouvellement	-1'700'000.00	-3'000'000.00
Provision pour risques (décharges)	-4'000'000.00	-4'000'000.00
Provision pour débiteur douteux	-19'588.30	-
Résultat financier	469'898.67	-108'800.00
Charges financières	-22'505.98	-128'524.11
Pertes de change réalisées	-18'609.66	-39'567.90
Produits financiers	510'207.80	56'744.16
Gains de change réalisés	806.51	2'547.85
Produits exceptionnels	4'677'908.00	4'672'910.00
Reprise sur subventions cantonales	2'400'532.00	2'400'533.00
Reprise sur subventions fédérales	1'390'576.00	1'390'577.00
Reprise sur subvention OFT	881'800.00	881'800.00
Reprises sur provisions	5'000.00	
Charges exceptionnelles	5'000.00	
Charges exceptionnelles	5'000.00	-
Charges d'impôts	-189'550.00	-189'550.00
Impôt foncier	-189'550.00	-189'550.00

4. Tableau de flux de trésorerie

Au 31 décembre



(en CHF)	2023	2022
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	1'315'270	1'328'400
Dotations aux amortissements	8'047'602	7'900'880
Dotations (dissolutions) provisions	5'714'590	7'000'000
Reprise de subventions	-4'672'910	-4'672'910
	10'404'552	11'556'370
Marge d'autofinancement	10 404 552	11 556 370
Variation de créances résultant de la vente de biens	929'893	1'387'631
et de prestations de services envers des tiers	-19'588	1 30/ 031
Variation du Ducroire	-19 300	
Variation de créances résultant de la vente de biens	007'040	401/700
et de prestations de services envers des actionnaires	837'842	421'733
Variation des autres créances à court terme	-205'380	-
Variation des actifs de régularisation	-47'709	573'243
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et		
de prestations de services en faveur de tiers	-359'871	-151'249
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et		
de prestations de services en faveur des actionnaires	470'047	-613'907
Variation des autres dettes à court terme	-499'609	-42'282
Variation passifs transitoires	-92'839	-69'225
FLUX DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	11'417'338	13'062'314
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		
Investissements en immobilisations corporelles	-492'914	-1'597'471
Investissements en immobilisations financières	-16'200'000	-14'000'000
Remboursement des immobilisations financières	-	-
FLUX DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT	-16'692'914	-15'597'471
FLUX DE TRESORERIE DISPONIBLE (FREE CASH FLOW)	-5'275'576	-2'535'157
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		
Remboursement de dettes financières à court terme		
Versement de dividende	-	-
FLUX DE TRESORERIE DE FINANCEMENT		
LOX DE INCOCENCE DE LINANCEMENT		
FLUX NET DE TRESORERIE	-5'275'576	-2'535'157
7/	26'386'884	28'922'041
Trésorerie au 01.01	20 386 884	26'386'884
Trésorerie au 31.12	21 111 309	26 386 884
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-5'275'576	-2'535'157

Annexes aux comptes annuels



Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF) 2023 2022

5.0.Informations légales de l'entreprise

TRIDEL SA, Rue du Vallon 35, 1005 Lausanne

5.1. Information sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Devises étrangères

Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants :

Euro – EUR 0.930 0.987

Dollars américain – USD 0.842 0.933

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent au cours de clôture au 31 décembre selon l'AFC. Les cours appliqués aux transactions en cours d'année et au compte de résultat correspondent aux cours moyens mensuels AFC.

Immobilisation corporelles

Les amortissements sont effectués linéairement selon les durées indiquées dans la planification initiale, respectivement selon la durée de vie prévue pour l'installation en question

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de la reprise. Celle-ci est de 30 ans dans le but de tenir compte de la durée d'amortissement des bâtiments et des ouvrages souterrains

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergies thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

5.2 Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations ainsi que les variations des provisions sont détaillés dans les tableaux suivants :

5. Annexes aux comptes annuels



Exercice arrêté au 31 décembre

5.2.1 Calcul et répartition des amortissements

Exercice

2023

Plan d'amortissement

(en CHF)

Immobilisations	Valeurs brutes	Durée amortissement	Amortissement annuel
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	30 ans	2'156'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	30 ans	amorti
Installations électromécaniques	136'730'021	17.5 ans	amorties
Installation photovoltaïque	294'260	15 ans	20'000
Parc de bennes	188'978	10 ans	18'898
Puits de la Brouette	132'052	20 ans	6'603
Extension gare	299'685	30 ans	9'989
Aérocondenseur	1'694'488	10 ans	169'449
Total	381'924'298		

Amortissements effectifs durant l'exercice sous revue

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144'436'589	84'008'589	60'428'000
Gare usine	19'496'831	11'366'831	8'130'000
Galerie technique	7'311'243	4'277'243	3'034'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	36'991'175	27'681'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	6'667'974	1
Installations électromécaniques	136'730'021	136'730'020	1
Installation photovoltaïque	294'260	259'260	35'000
Parc de bennes	188'978	28'175	160'803
Puits de la Brouette	132'052	13'205	118'847
Extension gare	299'685	6'510	293'175
Aérocondenseur	1'694'488	130'592	1'563'896
Total	381'924'298	280'479'575	101'444'722

5. Annexes aux comptes annuels



Exercice arrêté au 31 décembre

(en CHF)

Amortissements effectifs durant l'exercice précédent

Immobilisations	Valeurs brutes au 31 décembre avant amort.	Amortissement cumulé au 31 décembre	Valeur immobilisations au 31 décembre
Usine	144'436'589	79'193'589	65'243'000
Gare usine	19'496'831	10'716'831	8'780'000
Galerie technique	7'311'243	4'033'243	3'278'000
Liaison ferroviaire	64'672'175	34'835'175	29'837'000
Puits de Sebeillon	6'667'975	6'667'974	1
Installations électromécaniques	136'730'021	136'730'020	1
Installation photovoltaïque	294'260	239'260	55'000
Parc de bennes	188'978	9'277	179'701
Puits de la Brouette	132'052	6'603	125'449
Extension gare	195'328	-	195'328
Aérocondenseur	1'305'930	-	1'305'930
Total	381'431'382	272'431'972	108'999'410

Pour les années 2022 et 2023, aucun amortissement extraordinaire n'a été exécuté

5.2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux

Jusqu'en 2021, les subventions ont été reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale, afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Du fait de l'amortissement complet des installations électromécaniques, le rythme de reprise a été adapté dès 2022 au terme des amortissements des infrastructures (bâtiments, galeries souterraines)

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par TRIDEL SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée reprise	Echéances	Reprises annuelles à comptabilier
Subventions cantonales	90'000'000	30 ans	31.12.2036	2'400'533
Subventions fédérales	52'143'355	30 ans	31.12.2036	1'390'577
Subvention OFT	33'000'000	30 ans	31.12.2036	881'800
Total subventions	175'143'355			4'672'910

5. Annexes aux comptes annuels Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF)

Subventions et participations	(avant ropriso)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90'000'000	58'793'066	31'206'934
Subventions fédérales	52'143'355	34'065'847	18'077'508
Subvention OFT	33'000'000	21'536'600	11'463'400
Total subventions	175'143'355	114'395'513	60'747'842

Exercice précédent :

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31 décembre	Subventions et participations nettes au 31 décembre
Subventions cantonales	90'000'000	56'392'533	33'607'467
Subventions fédérales	52'143'355	32'675'270	19'468'083
Subvention OFT	33'000'000	20'654'800	12'345'200
Total subventions	175'143'355	109'722'603	65'420'750

La participation de la Ville de Lausanne aux travaux (valeur CHF 5'900'038) a été entièrement remboursée

5.2.3 Provisions

(en CHF)	Valeur cible	Apport / Reprise	Valeur 31.12
Provision pour travaux futurs (financement de dépenses non activables)	15'000'000	-	14'500'000
Provision pour réparations tunnel (financement de dépenses non activables)	500'000	-	500'000
Provision pour études et renouvellement installations électromécaniques (horizon 2040)	50'000'000	1'700'000	7'700'000
Provision pour soutien aux filières (amélioration de la qualité des apports)	3,000,000	-5'000	2'995'000
Provision pour risques (dus à la fermelure programmée des décharges vaudoises de type E)	9'000'000	4'000'000	8.000.000

5. Annexes aux comptes annuels

Exercice arrêté au 31 décembre



(en CHF) 2023 2022

Politique de provisionnement

Il n'existe aucune obligation d'atteindre les cibles définies; il n'y a donc pas de règle définissant le rythme des provisionnnements : ceux-ci sont effectués en fonction du résultat de l'exercice. Pour mémoire, cette manière de pratiquer est rendue possible par l'exonération fiscale dont bénéficie l'entreprise.

5.3 Nombre de collaborateurs

Le nombre de postes à plein temps ne dépasse pas 10 employé(e)s en moyenne annuelle

5.4. Participation directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, TRIDEL SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000, nominal chacune.

<u>But</u>: construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

En date du 28 janvier 2020, TRIDEL SA a pris une participation de 33% dans la société CRTS SA pour le montant de CHF 40'000,- correspondant à 40 actions nominatives de CHF 1'000,- nominal chacune.

<u>But</u>: étude, construction et exploitation d'un centre de traitement et valorisation de scories issues des usines d'incinération, ainsi que leur transport.

Pourcentage du capital	33%	33%
Pourcentage des voix	33%	33%

5.5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage depuis le 31 décembre 2020. Ces dernières sont conservées au coffre de la BCV.

5.6. Explications concernant les postes exceptionnels ou hors période du résultat

Charges exceptionnelles

Participation à l'étude Cortexia sur la qualité des biodéchets 5'000 0

5.7. Honoraires de l'Organe de révision

 Honoraires de révision
 27'300
 26'000

 Honoraires autres
 0
 0

5.8. Autres informations prescrites par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.



6. Emploi du bénéfice au bilan Exercice arrêté au 31 décembre

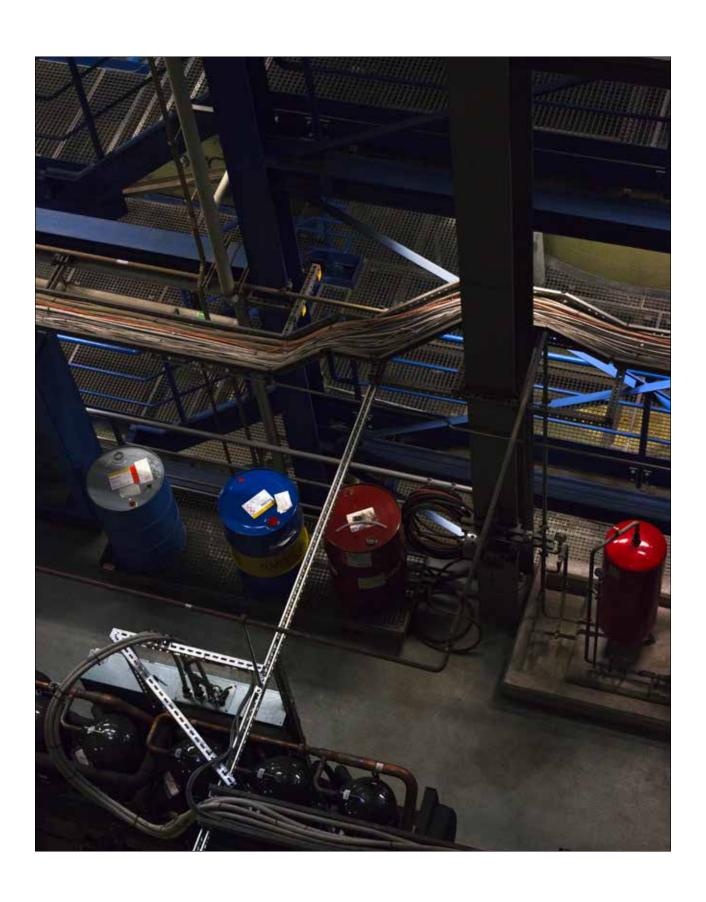
MONTANT CONFORME



56'244'548

57'493'398

2023	2022
56'178'128	54'916'148
1'315'270	1'328'400
57'493'398	56'244'548
de répartir comme s	suit :
65'763	66'420
57'427'634	56'178'128
	56'178'128 1'315'270 57'493'398 de répartir comme s



NOTES				



HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

1997	juin	Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000, libéré à 20%, soit CHF 60'000, par les périmètres GEDREL, STRID et VALORSA.			
2001	février	Signature de la convention entre la commune de Lausanne, GEDREL, VALORSA, STRID et TRIDEL relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération			
	août	Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000			
2002	juin	Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000 entièrement libéré			
	décembre	Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz			
2003	février	Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan			
2004	février	Début de la creuse du tunnel ferroviaire			
	novembre	Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques			
2005	avril	Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine			
2006	janvier	Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2			
	décembre	Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz			
2007	avril	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA			
2008	janvier	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL depuis le Centre intercommunal de logistique de Malley (CIL)			
	février	Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID			
2010	décembre	Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours			
2011	décembre	Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine			
2013	janvier	Introduction du concept harmonisé de la taxe au sac			
	mars	Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions			
2019	juin	Mise en place du récupérateur d'énergie dans les gaz de fumées			
2020	janvier	Fondation de la société CRTS			
	février	Révision de la turbine après 100'000 heures de fonctionnement.			

Début de l'exploitation d'une base arrière sur le site de VALORSA à Penthaz

mars Crise sanitaire provoquée par la COVID-19

Lancement d'une étude pour l'extension de la gare

Publication d'un appel d'offre pour les transports ferroviaires

juillet Début du traitement par lavage acide des cendres volantes de VADEC SA

décembre Renouvellement de l'autorisation d'élimination

2021 janvier 15 ans de l'allumage des fours

Reprise de l'activité accueil et pesage par TRIDEL

Création d'un pool gérant le processus d'acquisition des déchets

juin Remplacement des préchauffeurs d'air primaire avec l'intégration d'un filtre à poussière

avant les préchauffeurs

août Célébration des 15 ans de l'allumage des fours

septembre Refonte de notre parcours didactique de visites

2022 avril Remplacement des trémies mâchefers

mai Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines

Assainissement de l'aérocondenseur – 1ère étape

juin Remplacement des catalyseurs permettant la réduction des oxydes d'azote et la destruction

des dioxines sur une ligne

2023 mai Arrêt complet de l'usine durant 4 semaines

juin Rénovation de la salle de commande

Assainissement de l'aérocondenseur – 2ème étape

Révision des lignes d'incinération

Extension de la gare : reçu permis de construire et lancement de l'étude du

projet détaillé

octobre Mise en place d'un nouveau logiciel au pesage



